



LIBERTÉ 46-12

1ère pique de rappel démocratique !

Journal LIBRE et INDÉPENDANT N°1

EDITORIAL: mettre du soleil dans ces jours sombres

Entre certains élus qui mettent publiquement en cause le droit de manifester et la mise en place d'une commission « anti-complotiste » faisant abusivement référence au siècle des Lumières, c'est LA LIBERTÉ D'EXPRESSION qui est menacée. En inondant les médias d'une propagande inédite entretenant la peur d'un côté et la superpuissance de la technologie de l'autre, multipliant les informations contradictoires, c'est la capacité même de penser qui est grignotée petit à petit, lentement, mais sûrement.

En créant notre journal citoyen, nous voulons d'abord redonner la parole à toutes les femmes, tous les hommes, adultes et enfants, oublié-es ou plutôt volontairement ignoré-es par « la voix de son maître », ces médias détenus à plus de 90 % par les plus grosses fortunes.

Nous voulons aussi permettre à toutes les citoyennes et à tous les citoyens d'exercer leur esprit critique en leur permettant d'accéder à une information libre et vérifiée, pour leur permettre de se faire leur propre jugement.

Nous voulons aussi témoigner de la solidarité, des initiatives et inventer ensemble de nouvelles formes de résistance à toutes ces manœuvres liberticides utilisant le prétexte sanitaire pour mettre en place un contrôle généralisé des populations pour poursuivre un modèle économique inégalitaire, pollueur, qui nous mène droit dans le mur.

Ensemble, retrouvons l'humanité que l'on tente de nous arracher.

Cécile, Claire, Corinne, Denis, Gaby, Francis, Julien, Matthieu, Pierre, Thierry, Serge, Régine, Valérie...

et tous ceux qui veulent de nouveaux jours heureux !



*« En ces temps de tromperie universelle,
Dire la VÉRITÉ est un acte RÉVOLUTIONNAIRE »
Georges Orwell, 1983*

ILS ONT OSÉ !

SUSPENDRE LES SOIGNANT-ES et ABANDONNER LES PATIENTS

Hier applaudi-es, quand ils se battaient avec de simples sacs poubelles comme protection , aujourd'hui banni-es, parce qu'ils exercent tous simplement leur droit de choisir leur traitement médical. Leur droit de douter d'un vaccin en phase d'expérimentation dont ils sont les premiers à constater les effets secondaires, comme ces infirmières libérales qui suivent leurs patient depuis des années et qui voient brusquement leur état se dégrader, ces aides soignantes en EHPAD qui voient des personnes âgées ménauposées depuis des années avoir de nouveaux des règles, ces médecins urgentistes qui voient des patients vaccinés arriver au SAMU, ces généralistes qui constatent les effets indésirables et s'échangent les informations épidémiologiques.

Après le personnel hospitalier, ce sont les libéraux qui ont reçu de l'ARS leur lettre de mise en demeure, un « beau geste de remerciement pour toutes ces femmes (surtout!) et ces hommes qui se dévouent tous les jours pour sauvegarder ce qui reste d'un service public de santé en France.

Par la présente, je vous mets en demeure de me présenter les justificatifs vous concernant dans un délai de 48 heures et vous rappelle que, à défaut de présenter les documents requis, vous ne pouvez plus exercer votre activité professionnelle.

La lettre précise que la méconnaissance de l'interdiction d'exercer

constitue une infraction pénale sanctionnée d'une amende prévue pour les contraventions de quatrième classe voire, en cas de constatation à plus de trois reprises dans un délai de trente jours, de six mois d'emprisonnement et de 3 750 euros d'amende ainsi que de la peine complémentaire de travail d'intérêt général.

Une souffrance terrible pour toutes ces personnes dont la vocation est de soigner, c'est à dire prendre soin de l'autre, qui ne comprennent pas pourquoi l'état les empêche de travailler alors que les services débordent et que la souffrance des plus fragiles augmente !

Certains se feront vacciner en pleurant, dans un état de stress épouvantable, d'autres démissionneront où trouveront un travail de fortune, comme étiquetter des boites à la quercynoise gâchant ainsi une formation et une expérience inestimable.

« En même temps », les services ferment comme à Sarlat, où la maternité est fermée faute de sages-femmes, moins de suivi de jour à Leyme alors que la souffrance psychologique déborde, notamment chez les ados, plus d'accompagnement au centre d'addictiologie de Cahors, moins de personnel dans les Ehpads pour soutenir les personnes âgées isolées par le confinement, sans parler de tous les services médicaux fermés par manque de personnel, ou de médecins pour encadrer les intérimaires sans expérience.

Toutes ces personnes en souffrance, comme ceux dont le diagnostic du cancer est retardé avec des effets délétères, alors que ces soignants non vaccinés qui se testent régulièrement sont beaucoup plus surs de ne pas contaminer les patients que le personnel vacciné qui lui n'est pas testé régulièrement.

QUEL EST LE BÉNÉFICE POUR LA POPULATION ?



Le cas de Brigitte, sage femme libérale à Figeac.

A-t'on le luxe de se passer de sage femme dans le secteur de Figeac et plus généralement de soignants ?

D'innombrables personnes connaissent Brigitte, et ont été suivies par elle durant leur grossesse. Mais voilà celle-ci, vient de recevoir un courrier de l'ARS qui lui donne 72 heures pour se faire vacciner, sous peine d'être poursuivie pénalement (prison) et menacée d'amende.

Une situation incompréhensible pour quelqu'un qui a toujours effectué son travail avec passion, amour et dévouement s'engageant même chez les pompiers afin d'apporter son aide aux mamans d'une zone géographique dépourvue de maternités.

Le couperet tombe sans équivoque, 72 heures pour se soumettre à une injonction vaccinale pour laquelle une partie du monde scientifique exprime de sérieuses réserves. L'ARS précise dans le courrier adressé, qu' à défaut de présentation des justificatifs vaccinaux, Brigitte ne sera plus autorisée à exercer son activité professionnelle.

C'est pourtant une personne reconnue dans son milieu, appréciée de ses patientes, mais la politique sanitaire du gouvernement exercée avec cynisme risque bien de laisser un grand vide.

Les acteurs de la santé ne sont pas les seuls victimes de ces mesures, une mobilisation sans précédent est nécessaire, nous sommes tous concernés !

RÉPONSE AUX COMMERÇANTS ET AUX ÉLUS QUI VOUDRAIENT SUPPRIMER LES MANIFESTATIONS DU SAMEDI

A Figeac, des commerçants ont porté une pétition pour s'inquiéter de l'impact des manifestations du samedi sur l'activité commerciale et leur recette. Certains élus de Figeac, de Cahors, se sont exprimés publiquement dans la presse locale pour les soutenir.

Si le petit commerce est en difficulté, c'est tout simplement que c'est la CRISE !

Crise de confiance des citoyen-nes inquiété-es par le déferlement incessant de mesures sanitaires contradictoires et de réformes précarisant chaque jour un peu plus l'ensemble des travailleuses et des travailleurs (retraite, assurance chômage...), crise économique avec les fermetures pour raisons sanitaires, les suspensions, les licenciements dans des secteurs pourtant largement aidé par le CICE et le plan de relance.

Mais ce n'est pas la crise pour tout le monde, notamment les grandes fortunes du CAC 40 qui ont augmenté leur capital en moyenne de 40 % pendant la crise soit 170 milliards reversés en dividendes aux actionnaires ou défiscalisés dans les paradis fiscaux au lieu de payer leurs part d'impôt pour renforcer le service public, ou baisser les cotisations des petits commerçants et des petits artisans.

Et oui, il faut choisir, aider les amis du président, puisque c'est eux qui l'ont placé là où il est et qui ont financé sa campagne ou aider ceux qui vivent de leur travail.

Nous rappelons que nous avons toujours été attentifs à modifier les parcours et à ne pas stationner trop longtemps dans le marché, car nous respectons les paysans, les artisans et les commerçants.

NOUS AUSSI NOUS AVONS BESOIN DE TRAVAILLER,

C'est pour cela que nous continuerons à exprimer notre colère contre ces mesures arbitraires de suspension, de fermetures administratives,, d'interdiction d'exercer, de discrimination à l'embauche et au renouvellement de contrat et à défendre nos libertés fondamentales.

Nous sommes prêts à en débattre publiquement avec vous.

Si vous ne voulez plus de manifestation, demandez à vos élus de voter l'abrogation du passe sanitaire et de redonnez de vrais moyens à l'Hopital Public et à tous les soignants!

Nous rappelons que nous sommes un collectif de citoyens, LIBRE et INDEPENDANT, ce qui ne veut pas dire que nous ne faisons pas de la VRAI POLITIQUE , celle qui est à l'écoute des Gens!

La coordination des collectifs Pour Nos Libertés 46

CES GRANDS « ÉLUS » AURAIENT-ILS PEUR DES « PETITS » CITOYENS ?

Alors que nous interpellons les élus et l'administration depuis le début de l'urgence sanitaire, pour leur demander, notamment, l'aménagement d'horaires spécifiques réservés aux jeunes, pour leur permettre d'accéder à la culture et aux loisirs sans passe sanitaire, sans discrimination ni violation du secret médical, conformément à la Convention Internationale des Droits de l'Enfance et à l'avis de la Défenseure des Droits, très peu nous ont répondu. Ou sous la pression .

Il aura fallu coincer M Mellinger au forum des association pour qu'il nous dise « être le représentant de l'État » et qu'il devait appliquer les lois, (nous qui croyions qu'un maire était élu par le peuple...), ou appeler à un rassemblement au Tolermé pour avoir un rendez vous avec M Labarthe, président du Grand Figeac, rendez vous qui n'a donné aucune suite, ni sur le retrait des centres d'injection des établissements scolaires, ni sur des aménagements spécifiques pour les jeunes.

Samedi 9 Octobre, des assises de la Culture étaient organisées par le « Grand » Figeac (c'est déjà drôle comme nom, Grand Machin, plutôt que pays, communauté...). Les assises étaient annoncées à l'Espace Mitterrand, avec PASS DISCRIMINATOIRE, et consultation numérique encadrée.

Pour exprimer notre refus de cette politique de discrimination culturelle, et de la précarisation des intermittents du spectacle, nous avons décidé de faire une déambulation festive se terminant par une SCÈNE OUVERTE A TOUS.

Quelle ne fut pas notre surprise d'apprendre que l'évènement était déplacé à l'Astrolabe, la gendarmerie nous informant que si nous modifions le parcours, les organisateurs seraient dans l'illégalité !

Nous avons donc décidé collectivement de suivre le parcours déclaré jusqu'à l'Espace Mitterrand et que chacun prendrait la responsabilité individuelle de

poursuivre jusqu'à l'Astrolabe où nous avons chanté, lu, joué, dansé et partagé un moment fort d'émotion, mêlé de colère, de tristesse et de joie d'être ensemble dans la lutte.

Les élus protégés par le Peloton Spécial d'Intervention de la Gendarmerie sont sortis par la petite porte. Une drôle de façon de consulter la population. A moins qu'elle ne soit triée sur le volet comme l'ont été certaines associations « dissidentes ».

Mais au fait, pourquoi les appelle-t-on des « élus » et pas des représentants ?

Pierre Dufour, Pour Nos Liberté 46

« *Tout ce qui dégrade la culture raccourcit les chemins qui mènent à la servitude* », Albert Camus



« Ça va ? ça vax ! »

Vaccibus, vaccinodromes dans les établissements scolaires, Goodies à gogo pour les ados qui se font vacciner, ticket de cinéma gratuit, place de concert, la propagande pour le vaccin auprès des ados n'a pas de complexe !



Depuis le 15 juin 2021, les adolescents âgés de 12 à 17 ans peuvent se faire vacciner contre la Covid-19. Et voilà qu'en octobre, 70% des 12-17ans sont déjà doublement vaccinés en France !

Pourquoi les ados se font vacciner ? « pour continuer à vivre normalement », « pour pouvoir faire du rugby », « pour aller au cinéma ou en boîte de nuit », ... La liste est longue, mais on n'a jamais entendu la réponse « pour me protéger du covid »

Et pourtant les ados sont toujours masqués... Malgré cet effort « pour l'immunité collective », les ados sont toujours masqués et parqués dans les établissements scolaires.

Les enfants du primaire, eux, sont enfin exemptés de porter le masque à l'école, mais le vaccin arrive pour eux aussi :

Pfizer a annoncé il y a quelques jours que Le vaccin des 5-11 ans est « sûr »

Les syndicats enseignants, le conseil scientifique et le Haut conseil de la santé publique revendiquent des tests hebdomadaires dans les classes. Un nouveau protocole sanitaire imposant les tests hebdomadaires des enfants du primaire est déjà en test dans 10 départements...

Pourquoi refuser les tests chez les ados?

Parce que c'est le meilleur moyen d'obtenir des chiffres de cas chez les enfants, et que ça peut servir à l'état pour justifier leur vaccination !

« Le covid n'est pas une maladie pédiatrique » Société française de Pédiatrie

D'après les différents rapports de la Société Française de Pédiatrie :

Taux de létalité du covid chez les enfants :

La mortalité hospitalière cumulée au 18 Août 2021, depuis le début de l'épidémie (mars 2020) est de 11 cas pour les 10-19ans et 6 pour les moins de 10ans soit 0.02% de la mortalité hospitalière cumulée rapportée au 18 août 2021 par Santé Publique France (17 / 86451) alors que les enfants et jeunes de moins de 20 ans représentent plus de 23.9% de la population ([source https://fr.statista.com/statistiques/472349/repartition-population-groupe-dage-france/](https://fr.statista.com/statistiques/472349/repartition-population-groupe-dage-france/))

Le rôle des enfants dans la transmission :

On pensait initialement que les enfants pouvaient être des transmetteurs importants et jouaient un rôle clef dans la diffusion du virus. Les données épidémiologiques sur la transmission ont infirmé cette hypothèse et les jeunes enfants apparaissent moins souvent malades et transmetteurs que les adolescents ou les adultes. (...) s'il apparaît que les enfants peuvent transmettre l'infection, la 4ème vague est née en juillet avec des écoles fermées.

Conclusions de « complotistes », (société française de Pédiatrie, Haute autorité de santé, Agence Nationale de Sécurité du Médicament...)

- les enfants n'ont rien à craindre de cette maladie
- ils sont rarement contagieux
- de nombreux effets secondaires du vaccin ont été rapportés chez les moins de 20 ans, notamment des cas de myocardites et des dérèglements des menstruations chez les jeunes filles (absentes ou hémorragiques).
- on ne connaît pas les effets du vaccin à long terme sur leur organisme en pleine évolution. Rappelez-vous le vaccin contre l'Hépatite B dans les années 90, responsables aujourd'hui de nombreuses scléroses en plaque !

Parents, à vous de choisir pour vos enfants

Le premier devoir d'un parent n'est-il pas de protéger ses enfants **d'abord** ?!

Rappelez-vous, que le covid n'est pas une maladie pédiatrique !

**Vos enfants ont plus à craindre des effets du vaccin que de ceux du covid...
Claire, collectif Stop aux masques pour enfants 46 - Enfance&Libertés**

LES SOUFFRANCES MORALES INFLIGÉES À LA POPULATION SONT LES VÉRITABLES CAUSES DES MALADIES ET DES MORTS

J'accuse le gouvernement avec la complicité des laboratoires de big pharma et des médias aux ordres, d'infliger à la population **les souffrances morales qui sont les véritables causes des maladies et des morts** imputées au coronavirus. Les souffrances morales qui vont de la contrariété au trauma psychique profond en passant par les stress, les peurs, les ambiances anxiogènes, qu'elles soient soudaines et violentes ou intenses et durables **affectent l'équilibre homéostatique de la biologie des corps et dégradent les organismes.**

Quand la médecine ne sera plus assujettie à des intérêts de profits financiers et de mise sous tutelle médicale de la santé des personnes, elle découvrira que les souffrances morales sont la cause de la plupart des maladies. Dès lors un peuple heureux et épanoui fréquenterait moins les hôpitaux et les pharmacies.

En attendant, et sous le prétexte de protection de la santé publique et d'un virus qui intervient naturellement dans les voies respiratoires depuis que des animaux sont sortis du milieu aquatique, vous avez tout fait pour que ces dernières soient dégradées et malades. Comment ? **En rendant pathogène l'espace aérien physique et surtout psychique de la population :**

- **Le confinement**, qui réduit cet espace aérien avec des ressentis d'étouffement et une forte augmentation des conflits et autres disputes où les personnes se « pompent littéralement l'air » : augmentation des violences intra familiales.

- **Les gestes barrières** qui laissent entendre que l'air est empoisonné et que l'autre est une menace dans mon territoire aérien

- **Les privations de liberté** dont les codes biologiques correspondent à un **maillage serré et contraignant** de l'espace aérien le rendant pathogène

- **Les masques** qui équivalent à un confinement des voies respiratoires, réduisant l'apport en oxygène, l'hypoxie et augmentent la réabsorption de CO2 et des déchets évacués à l'expiration par l'organisme

- **Le sentiment d'insécurité et de menace constante** qui opresse, affecte aussi les voies respiratoires.

- **Le climat de confusion** qui oblitère un avenir serein est à l'origine de nombreux suicides et de graves troubles psychiques

- **La surmédiatisation anxiogène de la « contagion » et des morts**, quand la véritable contagion dangereuse est celle de ces informations pathogènes.

- **..Et maintenant, le chantage des faux « vaccins »** qui sont un authentique poison à rendre notre HLA (système immunitaire inné) totalement déboussolé parce que rien dans cette « soupe » ne

fait écho aux codes du vivant, faisant courir le risque de créer des maladies auto-immunes et du **passé sanitaire** qui réduit encore l'exercice de la liberté et clive la population en bons et mauvais sujets.

...Enfin tout ce qu'il faut pour affecter et dégrader profondément et durablement les bronches, les cellules caliciformes et les alvéoles pulmonaires de l'appareil respiratoire et **d'autres organes et fonctions selon les souffrances ressenties par chacune et chacun. D'où la grande variété des symptômes !**

Ce ne sont pas les virus ni les bactéries qui contribuent à l'évolution du vivant depuis des millions d'années qui méritent les mots d'agressivité, de dangerosité ou de perversité que vous leur donnez, mais vous ! **Vous qui mentez, vous qui manipulez, vous qui régnent par la peur** en créant toutes ces souffrances morales pathogènes et mortifères.

Vous aussi, les trusts de big pharma qui **instrumentalisent les peuples** et les réduisent à l'état de cobayes pour agrandir encore vos fortunes indécentes faites sur la maladie et non sur la santé.

Et enfin vous les médias aux ordres qui répandez à loisir **cette propagande de la peur**, de la confusion et de la division.

Quel serait le rôle d'un gouvernement pour être digne de gouverner, sinon de prévenir les souffrances morales en pratiquant une politique juste et équitable et en garantissant l'exercice de la liberté et de la souveraineté pour chaque personne dans sa vie.. tout le contraire de ce que vous faites !

Dès lors, nous vous disons Non ! Frontalement Non ! Avec discernement, sans compromis et sans concession. Nous ne céderons pas face à vos mensonges et à votre chantage criminel parce que nous sommes chacune et chacun souverain dans notre vie !

Francis Cance

Une famille lotoise face au « pass »

Deux frères et deux histoires de vie bousculées par l'instauration du pass sanitaire, et quand on parle de deux personnes on peut dire de toute une famille. Ces histoires ne sont pas isolées, même si les médias voudraient nous faire croire que tout se passe pour le mieux, et que « les français se sont appropriés ce nouvel outil ¹ » générateur d'énormes profits pour quelques sociétés profitant de l'aubaine du tout contrôle .

Tout d'abord, il y a Julien, mon petit frère de 38 ans, père de deux filles, qui officie aux cuisines de l'hôpital de Figeac depuis 19 ans, la moitié de sa vie.

Presque deux décennies d'engagement, il a connu tous les postes et travaillé avec de nombreux collègues. Apprécié de tous, c'est avec stupeur qu'il apprit les injonctions du monarque présidentiel dans son allocution du 12 juillet à la sortie d'un énième et opaque conseil de défense. Comme dans un mauvais rêve, les mesures annoncées par ceux qui sont censées être nos représentants semblaient trop grosses, trop cyniques, trop discriminatoires, mais tout s'est enchaîné. La panique chez les français qui souhaitaient partir en vacances après une année éprouvante a facilité le travail. Les mobilisations se sont succédées tout le mois d'août, septembre arriva si vite, la machine administrative pouvait commencer à broyer les derniers récalcitrants. Depuis le 30 septembre Julien se retrouve suspendu, sans salaire, lourdement puni pour ne pas avoir suivi aveuglément des injonctions qu'il juge irrationnelles.

Pour ma petite histoire, c'est aussi celle d'un lieu que nous animons de notre présence familiale depuis trois générations maintenant. Ce lieu c'est L'Oltis à Capdenac le Haut, c'est un bar, une crêperie, un petit endroit populaire et familial. On a toujours souhaité y pratiquer des prix modérés afin de pouvoir accueillir tout le monde dans une ambiance chaleureuse et décontractée. Ce que je fais depuis 18 ans déjà. Le 12 juillet ce fût le choc, les annonces de celui qui se comporte comme un guide suprême, parraissaient incroyables...

Je me souviens d'il y a un an, je regardai un documentaire sur la gestion de l'épidémie en Chine. J'étais choqué de les voir passer leurs téléphones sur des bornes pour avoir accès aux restaurants, aux musées, bibliothèques... J'avais l'impression d'un futur malsain et inconcevable pour mon pays. Et pourtant... Dès la mi-août la réalité d'un big brother s'installant insidieusement s'imposa à nous. En concertation avec toute mon équipe je décide de refuser de trier nos clients et je m'oppose à l'application d'une politique qui nous paraît incompatible avec des principes élémentaires de liberté individuelles et collectives, de protection de la vie privée et de non discrimination. Pendant dix jours

nous continuons à recevoir sans distinction, des gens nous disent « merci de nous faire sentir normaux », ce qui fait bizarre à entendre en France en 2021.

Mais la sentence ne se fait pas attendre longtemps, dès le 22 août après la constatation de la non application du pass sanitaire par la gendarmerie de Figeac, nous recevons une mise en demeure de la sous-préfecture nous enjoignant à appliquer le fameux pass sous 24 heures... Utiliser cet outil qui nous pousse à refuser l'entrée à des clients de longue date, souvent devenus des amis, à des membres de la famille et à trier les gens tout simplement, est une chose qui est philosophiquement inconcevable dans l'esprit familial.

Depuis cette date nous faisons de la vente à emporter afin de pouvoir couvrir les frais de fonctionnement de l'entreprise et de servir de la même manière chaque personne. Et c'est également la seule manière de pouvoir conserver du personnel ne présentant pas un pass... Je pense également à tous ceux qui ont dû arrêter le métier de la restauration car l'injection obligatoire d'un produit en phase expérimentale², c'était la contrainte de trop dans une activité déjà pénible au niveau du stress des horaires.



Que ce soit pour mon frère, moi même ou toute notre famille, nous gardons notre amour pour la collectivité, cette ferveur et cette joie de faire ensemble. Si actuellement nous nous marginalisons c'est malgré nous, nous ne sommes pas responsables, nous souhaitons juste mettre une limite à l'acceptation. Ce n'est pas parce que l'on nous dit c'est pour notre bien qu'il faut laisser s'installer une société injuste dans laquelle on invente une nouvelle discrimination. Seuls nous sommes foutus, nous espérons que nous serons nombreux à nous opposer à cette dérive autoritaire et numérique, l'intelligence artificielle n'est pas une technologie, mais un projet de société totalitaire. Espérons que nous serons encore plus nombreux à proposer des alternatives. « Nous devons apprendre à vivre ensemble comme des frères, sinon nous allons mourir ensemble comme des idiots » M. Luther King.

Mathieu Marty

LIBERTÉ 46-12 est VOTRE JOURNAL, FAISONS LE VIVRE ENSEMBLE

Envoyez nous vos témoignage, vos articles, vos dessins, vos photos.

Contactez nous par mail à pournoslibertes46@mailo.com

² Les essais de phase 3 des divers vaccins sont en cours jusqu'en 2022 à 2023, Le Monde 08/07/2021